

Ziablitsev S: Recours contre l'accusation falsifiée (l'art.55-1 CP)



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

14:58 (il y a 0 minute)

À NICE/ACCUEIL, police-nice

**Au tribunal correctionnel de Nice
Au procureur de la république de Nice**

Déclaration №31

Recours contre l'accusation falsifiée (l'art.55-1 du CP) de M.Ziablitsev S.
Nous vous demandons de contacter électroniquement l'Association.

Compte tenu de la pratique du TJ de Nice de la dissimulation des documents de la défense déposés par voie électronique, nous informons que le Comité des droits de l'homme exige le dépôt de documents de préférence par voie électronique et seulement s'il est impossible de le faire appliquer d'autres moyens.

14. Comment déposer une requête individuelle

Veillez envoyer le formulaire de demande dûment rempli et la documentation jointe par courrier électronique à : petitions@ohchr.org

S'il vous est impossible de soumettre votre requête par voie électronique, veuillez l'envoyer par la poste en expliquant les raisons de cette impossibilité (le document ne doit pas dépasser 20 pages recto) à :

Petitions and Urgent Actions Section

OHCHR

Palais des Nations

Avenue de la Paix 8-14

1211 Genève

Suisse.

Aucune requête sur papier ne sera traitée en l'absence de justification. Vous êtes priés de n'envoyer que les copies de documents et non pas les originaux. Merci de prendre note qu'aucun document ne sera renvoyé.

L'association "Contrôle public"
M. Ziablitsev S.

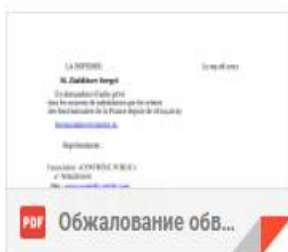
Le 09.08.2021



Garanti sans virus. www.avg.com

3 pièces jointes

3 pièces jointes



Ziablitsev S: Recours contre l'accusation falsifiée (l'art.55-1 CP)



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

À NICE/ACCUEIL, police-nice

14:58 (il y a 3 minutes)



Au tribunal correctionnel de Nice
Au procureur de la république de Nice

Déclaration №31

Recours contre l'accusation falsifiée (l'art.55-1 du CP) de M.Ziablitsev S.

Nous vous demandons de contacter électroniquement l'Association.

Compte tenu de la pratique du TJ de Nice de la dissimulation des documents de la défense déposés par voie électronique, nous informons que le Comité des droits de l'homme exige le dépôt de documents de préférence par voie électronique et seulement s'il est impossible de le faire appliquer d'autres moyens.

14. Comment déposer une requête individuelle

Veuillez envoyer le formulaire de demande dûment rempli et la documentation jointe par courrier électronique à : petitions@ohchr.org

S'il vous est impossible de soumettre votre requête par voie électronique, veuillez l'envoyer par la poste en expliquant les raisons de cette impossibilité (le document ne doit pas dépasser 20 pages recto) à :